



Fiche signalétique – Enquêtes, sources

Recherche et développement (R-D) dans les entreprises privées

Description

La recherche et développement (R-D) joue un rôle essentiel dans le processus d'innovation et représente un des principaux moteurs de la croissance économique. Dans quelle mesure la R-D des entreprises privées en Suisse permet-elle à ce pays de rester concurrentiel et de s'imposer sur les marchés mondiaux? Comment la recherche dans ce secteur économique s'est-elle développée au cours de la dernière décennie? L'analyse des résultats des enquêtes R-D menées dans l'économie privée en Suisse apporte des éléments de réponses à ces questions.

Disponible depuis:

Première année de référence de la statistique: 1966 (réalisation par le VORORT). Dès 1986, réalisation par l'OFS en collaboration avec le Vorort (devenu economiesuisse). La plupart des variables sont comparables depuis 1992.

Caractères relevés:

L'unité d'enquête est l'entreprise.

Données sur les ressources financières et humaines de R-D:

- Les dépenses intra-muros de R-D
- Le type de R-D (recherche fondamentale, recherche appliquée, développement expérimental)
- Le but de R-D (6 buts de la NABS)
- Les domaines technologiques de R-D (biotechnologie, nanotechnologie, logiciels)
- La nature des dépenses intra-muros de R-D (dépenses en personnel, autres dépenses courantes et investissements)
- Le financement de la R-D (autofinancement, autres entreprises, Etat, etc.)
- Les dépenses extra-muros de R-D (mandats et contributions selon le bénéficiaire en Suisse et à l'étranger)
- Les dépenses de R-D des filiales à l'étranger
- Les personnes occupées dans la R-D (formation, fonction, sexe et nationalité)

Méthodologie

L'enquête R-D est une enquête par questionnaire comprenant 2 phases:

Phase 1 (screening): identification des entreprises actives dans la R-D

Phase 2 (enquête exhaustive sur les entreprises identifiées lors du screening): collecte d'informations plus détaillées sur les dépenses et le personnel de R-D

Le questionnaire peut être rempli sur internet ou sur papier. La participation à l'enquête est facultative.

Degré de régionalisation:

Suisse (NUTS I), grandes régions (NUTS II)

Périodicité:

De 1992 à 2012, le rythme des enquêtes est tous les 4 ans. Prochaine enquête: année de référence 2015, avec rythme bisannuel par la suite.

Période de référence:

Année civile

Qualité des données statistiques:

Dans la pratique, la délimitation et la mesure de la R-D ne sont pas sans poser de problèmes. La détermination de la part des ressources financières et surtout la part de travail consacré à la R-D reposent sur des estimations. Il s'agit de considérer ces données

comme des ordres de grandeurs dont la fiabilité est cependant garantie.

Révision:
Dernière révision: 2015

Bases légales

Loi du 9 octobre 1992 sur la statistique fédérale (LSF)
Ordonnance du 30 juin 1993 concernant l'organisation de la statistique
Ordonnance du 30 juin 1993 concernant l'exécution des relevés statistiques fédéraux
(Ordonnance sur les relevés statistiques)
Ordonnance du 30 juin 1993 sur le Registre des entreprises et des établissements (OREE)

Organisation

Office fédéral de la statistique (OFS), section MON

Pierre Sollberger, +41 58 463 68 65
pierre.sollberger@bfs.admin.ch
Production: Massimiliano Ferrari, +41 58 463 68 16
massimiliano.ferrari@bfs.admin.ch
